



ICP

UNIVERSITAS
CATHOLICA
PARISIENSIS

Retour
sur

Une semaine québécoise pour repenser le droit de la famille

Direction Montréal pour les étudiants du master 2 Droit de la famille et du patrimoine de l'ICP, pour une semaine d'immersion à la découverte du droit de la famille québécois. Une expérience fidèle à une formation qui ne se contente pas de transmettre le droit, mais invite ses étudiants à le confronter au terrain.



Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts

Saisir le titre ici

> Découvrez le master Droit de la famille et du patrimoine



ICP

FORMATION À LA UNE

Appréhender le droit de la famille autrement

Le droit de la famille québécois est singulier. Héritier du droit civil français, il s'est développé dans un contexte nord-américain qui lui a donné ses propres caractéristiques. Comparer ces deux systèmes permet de mesurer comment un même socle juridique peut produire des réponses très différentes aux mêmes questions sociales et familiales. C'est précisément ce décalage qui est utile pour les étudiants. Il oblige à questionner ce que l'on croit acquis, et à comprendre que le droit ne peut pas être séparé de la société qui le construit.

Pour les étudiants du Master Droit de la famille et du patrimoine de l'ICP, Montréal n'était pas un voyage ordinaire. C'était l'occasion de sortir du cadre parisien et de confronter leurs acquis à une pratique juridique vivante. Entre cours, séminaires et rencontres avec des professionnels, la ville a offert un terrain concret pour observer les spécificités du droit québécois et élargir leur regard sur le droit de la famille.

Le droit de la famille vu de l'intérieur

Au-delà des salles de cours, c'est au contact des professionnels que le séjour a pris tout son sens. Les étudiants ont rencontré des praticiens du droit de la famille québécois dans deux univers complémentaires : le notariat et le barreau.

Côté notarial, les échanges ont été particulièrement stimulants. À l'UQAM, quatre notaires — Me Audrée Sirois, Me Sophie Croisetière, Me Thuy Nam Tran T. et Me Louis-Martin Beaumont, vice-président de la Chambre des notaires du Québec — ont présenté les spécificités de leur profession et répondu aux nombreuses questions soulevées par l'union parentale, ce nouvel outil juridique destiné à mieux protéger les femmes et les enfants au sein des unions de fait. La visite de l'étude de Me Stéphanie Bourassa a ensuite permis d'aller plus loin, en abordant le quotidien de la pratique notariale et les enjeux liés à l'accompagnement des personnes en fin de vie.

Côté barreau, les étudiants ont été reçus au cabinet Goldwater Droit, où Me Vanessa Annunzi et Me Rita Nehmé leur ont présenté leur pratique : divorces et conséquences patrimoniales, contrats de cohabitation, protection des droits des femmes, des enfants et des pères. Le cabinet se distingue par une approche pluridisciplinaire qui associe avocats, psychologues, travailleurs sociaux, comptables et experts judiciaires pour accompagner chaque situation dans sa globalité.

Une expérience unique et formatrice

Une semaine, de nombreuses rencontres, des heures de discussion... Les étudiants repartent avec une autre façon d'aborder leur futur métier. Ce séjour à Montréal reflète bien l'esprit du Master Droit de la famille et du patrimoine : une formation qui ne se contente pas de transmettre le droit, mais qui invite ses étudiants à le confronter au terrain, à le questionner, à le comparer.

Ce voyage n'aurait pas eu lieu sans l'engagement de l'ICP et le soutien de ses mécènes, qui permettent à la formation de s'ouvrir sur l'international. Il doit aussi beaucoup à la disponibilité et à la qualité de l'accueil des partenaires québécois. L'UQAM a joué un rôle central tout au long de la semaine, en offrant aux étudiants l'accès à ses cours, séminaires et réseaux professionnels.

Publié le 24 avril 2026 – Mis à jour le 24 avril 2026

A lire aussi

À LA
UNE

FORMATION

Tous les tags